

Baromètre 2026 Macif & VEDECOM

Robots-taxis, navettes automatisées : mirages technologiques ou vraies pistes de solutions pour réduire les fractures dans l'accès à la mobilité ? Les Français sont-ils prêts à monter à bord ?

Les images de robots-taxis sillonnant les rues de villes chinoises et américaines circulent massivement : la mobilité automatisée, ce n'est plus de la science-fiction. En Europe, et bientôt au Royaume-Uni, ces véhicules sans chauffeur promettent une nouvelle ère du transport individuel à la demande.

En France, une autre réalité est déjà à l'œuvre : celle des navettes automatisées partagées, expérimentées sur plusieurs territoires, notamment à Valence TGV (Rovaltain), et dans d'autres pays européens.

À l'heure où les robots-taxis cristallisent l'attention médiatique, le Baromètre 2026 Macif & VEDECOM creuse une question fondamentale : les Français sont-ils prêts pour la mobilité automatisée partagée ? Et surtout, est-elle une réponse aux multiples fractures — territoriales, générationnelles et économiques — qui persistent en matière de mobilité dans notre pays ?

Robots-taxis, navettes automatisées : que préféreraient les Français ?

Robots-taxis et navettes automatisées partagent des caractéristiques communes : véhicules électriques, conduite sans chauffeur à bord, supervision à distance. Mais leur logique diffère profondément : le robot-taxi s'inscrit dans un modèle individualisé, à la demande.

La navette automatisée relève davantage d'une logique collective : mini-bus sur parcours prédéfini, arrêts identifiés, intégration dans un maillage territorial.

Les résultats du baromètre 2026 Macif & VEDECOM révèlent un écart net d'acceptabilité : seuls 27,7 % des répondants se déclarent réticents à l'usage d'une navette automatisée, contre 41,7 % pour le robot-taxi.

31,3 % préféreraient utiliser une navette automatisée. Ils ne sont que 9,1 % à privilégier le robot-taxi.

Autrement dit, lorsque la technologie s'inscrit dans une logique de service collectif et identifiable, elle rassure davantage.

"Actuellement, les robots-taxis défraient régulièrement la chronique, alors que d'autres modes de mobilité automatisée partagée sont déjà expérimentés avec succès dans notre pays, tels que les navettes automatisées collectives. Le Baromètre 2026 Macif & VEDECOM explore la question de l'acceptabilité sociale des robots-taxis et des navettes automatisées et de leur capacité, loin d'une approche technosolutionniste, à réduire les inégalités d'accès à la mobilité notamment dans les territoires les moins denses et pour les personnes les plus fragiles. » **Yann Arnaud Directeur Métier IARD Macif**

" L'essor des robots-taxis a récemment attiré l'attention du grand public en raison de leur aspect spectaculaire. Pourtant, la mobilité automatisée et connectée doit être envisagée de manière plus globale comme un véritable élément des solutions de déplacements, qu'elles soient individuelles mais également collectives, notamment dans les zones rurales et les périphéries des grandes villes. Elle peut contribuer à renforcer la cohésion sociale en offrant une alternative à ceux pour qui la voiture individuelle n'est pas accessible, alors même que l'accès aux services économiques, culturels et sociaux demeure essentiel. " **Pascal Goumault, Directeur général de l'institut Vedecom**

Fracture territoriale : la technologie peut-elle réparer l'injustice du « pas le choix » ?

Le baromètre confirme une réalité persistante : 73,9 % des habitants de zones rurales déclarent ne pas avoir réellement le choix entre plusieurs modes de transport.

Pour une large partie du territoire, la question n'est pas de choisir une mobilité plus verte ou plus innovante : il n'existe tout simplement pas d'alternative à la voiture individuelle et près d'un tiers des Français déclarent renoncer à certains déplacements faute de solution adaptée.

Dans ce contexte, les Français perçoivent, à 82,5 % pour les robots-taxis et à 89,1 % pour les navettes automatisées, une utilité de ces nouveaux modes de transports dans les territoires avec des spécificités :

- Le robot-taxi leur apparaît davantage adapté aux centres urbains denses.
- La navette automatisée est identifiée comme plus pertinente pour desservir les territoires périurbains et ruraux.

La mobilité automatisée devient alors un enjeu d'aménagement du territoire, bien plus qu'un simple progrès technologique.

En effet, l'accessibilité géographique des transports en commun demeure également un obstacle : 20,5 % des répondants déclarent que l'arrêt de transport en commun le plus

proche se situe à 15 minutes à pied ou plus — un chiffre qui atteint 44 % chez les habitants de villages. Comme dans les résultats du baromètre des années précédentes, le lien est clair : plus l'arrêt est éloigné, moins les transports en commun sont utilisés comme mode principal.

Or, la mobilité automatisée pourrait permettre de favoriser le transport à la demande ou le nombre et la proximité des arrêts.

Fracture générationnelle : mobilité automatisée et autonomie des seniors

Un tiers des répondants déclarent être personnellement confrontés à au moins un frein à la mobilité (sentiment d'insécurité, difficultés à marcher,...). 31,9 % indiquent notamment avoir dans leur entourage une personne âgée impactée par ces difficultés.

Et l'enjeu est immense : 86 % estiment que les difficultés de mobilité peuvent empêcher les personnes âgées de vivre chez elles de manière indépendante. La mobilité conditionne donc l'autonomie et le maintien du lien social.

La mobilité automatisée pourrait incarner une piste pour lever ces freins à la mobilité.

Les véhicules automatisés partagés sont perçus comme utiles : 61,8 % des répondants estiment qu'ils peuvent bénéficier « à tout le monde ». 33,5 % considèrent que la navette automatisée serait particulièrement adaptée aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite, contre 16,6 % pour les robots-taxis.

Ici encore, la logique collective et rassurante de la navette semble davantage répondre aux besoins de déplacement des populations fragiles.

Fracture économique : la mobilité automatisée peut-elle soutenir le pouvoir d'achat ?

Dans un contexte de tensions économiques, la question du coût de la mobilité est centrale.

Parmi les raisons d'utiliser les transports en commun, 35,2 % des non-utilisateurs citent le coût comme facteur déterminant pour les inciter à les adopter, 49 % des utilisateurs le mentionnent également. Accepter de devenir passager en covoiturage est également lié au souhait d'économiser sur les trajets : pour 40,5 % des répondants qui ne pratiquent pas le covoiturage, l'aspect financier est la première raison qui les inciterait à changer leur pratique, la deuxième raison étant l'écologie qui n'est citée que par 19,3 %.

La mobilité automatisée partagée avec des navettes collectives pourrait ainsi s'inscrire dans une logique d'optimisation des coûts : mutualisation des trajets, augmentation des rotations, meilleure desserte des arrêts, élargissement de l'amplitude horaire. À l'inverse, le robot-taxi, perçu comme individualisé, ne bénéficie pas spontanément de cette image d'accessibilité économique. Toutefois, c'est bien l'aspect financier qui inciterait les répondants à utiliser un service de robot-taxi (seul ou partagé).

Les freins à l'adoption de la mobilité automatisée : attachement à la voiture et besoin de présence humaine

Le baromètre Macif & VEDECOM, au fil de ses différentes éditions, le montre. L'attachement à la voiture individuelle reste fort. Depuis 2022, en moyenne, 40,4% la placent toujours comme le premier mode de transport qu'ils utiliseraient plus régulièrement pour leurs déplacements quotidiens, loin devant les transports en commun, en seconde position, avec 22,5 %.

Certes, plus d'un Français sur deux (54,5 % en 2025, 56,2 % en 2024) estime l'utiliser trop... tout en la jugeant indispensable.

De plus, l'autosolisme est solidement ancré. Les répondants qui ne pratiquent pas le covoiturage se disent en majorité (62 %) réfractaires au covoiturage par exemple. Un état de fait qui se retrouve dans les projections de l'usage des robots-taxis : le partage d'un trajet en robot-taxi est rejeté par la moitié des répondants.

Les répondants estiment qu'ils pourraient utiliser un service de navettes automatisées pour de nombreux types de trajets (tous types de déplacement 28,5 %, se rendre à un RV 26,8 %, rejoindre un autre mode de transport 20,6 %...). Toutefois, l'acceptabilité de ces nouveaux modes de déplacement reste conditionnée à l'accompagnement et à la pédagogie. Ainsi, 38 % des répondants estiment qu'un opérateur devrait être présent à bord au moins lors des premiers trajets en navettes automatisées.

L'expérience joue aussi un rôle clé : les éditions successives du baromètre montrent que les Français les plus enclins à utiliser un véhicule automatisé sont ceux qui l'ont déjà testé. La pédagogie et les expérimentations locales, comme à Rovaltain, apparaissent déterminantes pour ancrer la confiance.

////////////////////////////////////



Pour voir ce qui se fait de mieux en matière de véhicule automatisé, pas besoin d'aller aux Etats-Unis ou en Chine !

Suite à une première vague de tests réussis depuis le début d'année, la Navette Automatisée à haut niveau de service - sans chauffeur à bord - roule de nouveau à proximité de la gare Valence TGV. Le grand public pourra profiter de ce service du 23 mars au 3 avril du lundi au vendredi de 10h à 16h.

Bien plus qu'une innovation technologique autosoliste, la navette automatisée est une solution concrète de transport partagé pour répondre aux besoins de tous. Elle est particulièrement pertinente dans les zones périurbaines et rurales, là où l'offre de transport collectif manque. Elle incarne ainsi une vision durable et inclusive de la mobilité automatisée avec une parfaite insertion dans le trafic routier.





Une solution innovante de mobilité portée par beti, Macif, Renault Group et Weride.

Méthodologie du baromètre d'acceptabilité Macif & VEDECOM

Le Baromètre Macif & VEDECOM 2026, 6^{ème} édition, « État des lieux de l'acceptabilité du Véhicule Automatisé (VA) chez les Français » a été réalisé auprès d'un panel représentatif de la population française (genre, âge, répartition géographique) constitué de 2 508 personnes. Le questionnaire a été administré du 17 au 22 octobre 2025. Les questions posées ont permis de récolter des données sur :

- La mobilité au quotidien, le rapport aux mobilités partagées et aux véhicules personnels.
- Le rapport au véhicule automatisé.
- Le type de véhicule automatisé préféré à choisir parmi 4 : Véhicule Personnel (VP) de niveau 3 (conduite automatisée limitée), VP de niveau 4 (automatisation quasi complète), Robot taxi de niveau 5 (automatisation complète), Bus / navette automatisée de niveau 5.
- L'évaluation de l'acceptabilité des 4 véhicules incluant notamment la perception du VA en matière de sécurité, confiance, protection des données personnelles et attitudes.
- L'évaluation des navettes automatisées et des robot-taxis en matière d'utilité, d'usages, ...
- Les caractéristiques socio-démographiques des répondants et leur degré de technophilie (i.e., un technophile est une personne qui apprécie et/ou encourage les nouvelles technologies).

Le baromètre a été construit sur la base des éditions précédentes et de nouvelles études scientifiques.

A propos de la Macif • Assureur mutualiste, la Macif protège au quotidien ses 6,37 millions de sociétaires adhérents ou clients avec des offres et services simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. La Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,95 milliards d'euros en 2024. Gérant plus de 19 millions de contrats, elle compte près de 12 000 salariés qui exercent tous en France au sein d'un réseau de plus de 450 points d'accueil physiques et téléphoniques. La Macif a été réélue Marque Préférée des Français dans la catégorie Compagnies d'assurance en 2026.

Macif, une marque Aéma Groupe • Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction, Aéma Groupe est le groupe mutualiste de protection né du rapprochement entre Macif et AÉSIO mutuelle. Avec l'acquisition d'Abeille Assurances en 2021 suivie de la création d'Ofi Invest en 2022, Aéma Groupe réalise un chiffre d'affaires de 16,1 milliards d'euros en 2024.

Ses plus de 20 000 collaborateurs et 1 800 délégués œuvrent au quotidien pour accompagner et protéger 12,1 millions d'assurés. Multimarques, multiréseaux et multimétiers, Aéma Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection (assurance dommages, santé-prévoyance, épargne-retraite et gestion d'actifs). Aéma Groupe veut apporter des réponses éclairées, constructives et humaines face aux grands enjeux de protection liés aux transitions actuelles. En poursuivant la construction d'un acteur mutualiste de premier plan, il crée un modèle inédit, hybride et ouvert capable d'apporter des solutions plus justes, plus adaptées au monde d'aujourd'hui et de demain.

Contacts presse :

Joanne Benhaim • 06 62 65 11 66 – jbenhaim@macif.fr

Marina Ducros • 06 13 55 57 98 – mducros@macif.fr

À propos de VEDECOM • VEDECOM est un institut de R&D dédié aux nouvelles mobilités. Il mêle sociologie, psychologie et technologie pour réfléchir et concrétiser les solutions de demain.

Implanté à Versailles, VEDECOM est un producteur d'innovation par la connexion des acteurs de la mobilité, dans la recherche, l'industrie et les territoires. Il réunit industriels, collectivités, académiques et usagers pour transformer la recherche appliquée en solutions concrètes.

Ses domaines d'expertise sont : l'électrification et les systèmes de recharge – les mobilités automatisées et connectées – les facteurs humains et l'économie des mobilités durables.

Soutenu par l'État (France 2030) et membre du réseau French Institutes of Technology (FIT), VEDECOM cofinance et accompagne des projets à fort potentiel. Il forme également les professionnels aux enjeux et technologies de la mobilité.

Le baromètre est issu du projet DEMO (coordonné par VEDECOM), cofinancé par l'ANR au titre du Plan d'Investissement d'Avenir, MACIF, Renault, Forum Vies Mobiles, Université Gustave Eiffel et le Département des Yvelines. Suivez-nous sur LinkedIn pour ne rien manquer de notre actualité !

<https://fr.linkedin.com/company/vedecom> **Contacts presse** - communication@vedecom.fr

